

CONTRIBUTION A LA CONNAISSANCE DU QUOTIDIEN Alger-Républicain (1938/1965)

*Par Zoubir CHAOUICHE-RAMDANE
Directeur de l'Institut des Sciences de
l'Information et de la Communication de
l'Université d'Alger*

Le lancement d'*Alger-Républicain* s'inscrit dans le cadre d'une vaste campagne lancée par les républicains à travers le pays afin de créer une presse quotidienne indépendante des puissances d'argent qui contrôlent la presse algérienne.

Il est prévu pour chacun des trois chefs lieux de département un quotidien. En février 1937 est lancé à Oran, le quotidien *Oran Républicain*, tandis qu'*Alger-Républicain* paraît un peu plus tard, en octobre 1938 à Alger. Le quotidien prévu à Constantine ne paraîtra jamais du fait de l'ouverture des hostilités en 1939 en Europe.

Le premier numéro d'*Alger-Républicain* (6.10.1938) a paru avec 6 jours de retard seulement sur la date de sortie prévue "après avoir surmonté de nombreuses difficultés de tout ordre".

Alger-Républicain se situe par rapport à la presse de l'époque, comme nouveau quotidien "foncièrement républicain, ne disposant ni des capitaux, ni des facilités de crédit que trouvent aisément les feuilles disposées à soutenir les intérêts les moins défendables".

Alger-Républicain, au contraire, ne défend que l'intérêt public, son programme politique sera strictement celui "du rassemblement populaire dont tous les partis et organisations ont participé à sa fondation".

"Les vrais républicains se doivent de lire et de répandre ce journal qui est le leur, et où nous comptons lutter contre les privilèges exorbitants de certaines "familles" dont le nombre dépasse malheureusement deux cents, contre un anti-sémitisme "made in germany" contre le conservatisme social qui entend maintenir nos amis indigènes sur un plan d'infériorité".

1) Alger-Républicain, organe de la Démocratie, de la Justice et de la Paix.

Unité et solidarité entre la métropole et l'Algérie prône le nouveau quotidien. N'affirme-t-il pas dès le début qu'il ne saurait y avoir deux sortes de Français mais

une seule et qui englobe également le Parisien, indigène de Paris, l'Algérien indigène de Marseille, ou l'Arabe indigène d'Algérie".

L'action engagée par le nouveau quotidien est très large en ce sens qu'il s'est fixé pour objectif l'égalité sociale excluant en conséquence le fond du problème c'est-à-dire la colonisation et l'exploitation des populations autochtones.

Par ailleurs, l'égalité sociale doit être réalisée entre tous les Français quelle que soient leur origine, leur confession ou leur philosophie. Elle a pour but aussi l'acheminement des indigènes d'Algérie vers l'égalité politique, le bénéfice pour les populations d'Afrique du Nord, des lois sociales et des mesures d'assistance et d'hygiène dont bénéficient les habitants de la métropole.

"Pour une première fois, une presse absolument indépendante va soutenir en Algérie, la cause de la démocratie qui est celle de la justice et de la paix" (*Alger-Républicain du 6.10.1938*).

Les "indigènes" ne sont pas oubliés lors de la parution du premier numéro. Bien au contraire, sous la plume d'Abbas Turki, Mohamed Lechani et Kaddour Makaci, (les trois sont membres du Conseil d'administration), la direction du journal s'adresse particulièrement "Aux frères musulmans".

Tout d'abord, les auteurs de l'article justifiant l'initiative de création d'un vrai quotidien où "sur un même pied d'égalité que nos camarades européens et dans un même esprit de mutuelle fraternité, nous pourrions défendre nos légitimes revendications et obtenir régulièrement l'insertion des communiqués de nos divers groupements...".

D'autre part le journal a pour ambition "d'éduquer journalièrement les masses populaires algériennes trompées par les campagnes haineuses". Mais cet objectif s'inscrit dans un cadre politique particulier "le rapprochement ethnique, de fusion totale des cœurs et des esprits en cette France d'outre-mer".

Enfin, le quotidien essaiera de "refléter le vrai visage de la France en Algérie" et de faire "triompher la cause commune c'est-à-dire la cause française".

II – Une société collective d'information

Les statuts de la société anonyme Alger-Républicain précisent que ce journal est un organe d'information, devant répondre aux aspirations de ses actionnaires. Il s'agit donc avant tout, d'une œuvre collective.

- Collective par son origine (4500 actionnaires modestes).
- Collective par son fonctionnement. Les "animateurs d'Alger-Républicain ont pour souci de demeurer en contact avec la masse"; le personnel comprend de nombreux militants qui ont choisi d'exercer leur activité professionnelle dans une entreprise dont ils comprennent la grandeur et au succès de laquelle ils sont normalement associés.
- Collective dans ses buts, créé pour servir le peuple, *Alger-Républicain* combat pour que soit institué, partout où flottent les trois couleurs de la France, un régime politique et social qui réalise pleinement les bienfaits de la démocratie véritable".

La société anonyme Alger-Républicain est une société exceptionnelle car elle

subit quelques “entorses” aux dispositions générales régissant les sociétés ayant le même statut.

Premièrement, la société *Alger-Républicain* a été conçue non comme une entreprise capitaliste mais plutôt comme une coopérative d'information de ses actionnaires.

Deuxièmement “les noms de ses administrateurs sont publiés partout et connus de tous, leurs fonctions sont entièrement gratuites, chacun d'entre eux vit de son travail, chaque actionnaire a une voix à l'assemblée générale et n'en a qu'une quel que soit le nombre d'actions possédées”.

Les fondateurs du journal ont voulu sauvegarder l'information en faisant d'elle l'expression de l'opinion commune : “les fonctions d'administrateurs sont incompatibles avec les mandats de député, sénateur ou de délégué financier; un comité de direction politique composé de 9 membres représente les diverses tendances des organisateurs du Front populaire avec mission d'exprimer l'opinion commune qui résulte de ces tendances, le contrôle est assuré par une commission d'information largement ouverte dans laquelle tous les actionnaires trouveront les répondants connus d'eux.

Il s'agit en dernier lieu de sauvegarder les libertés d'information en évitant la constitution de groupe de presse puissant qui contrôle l'information “toutes les actions ne peuvent être ni vendues, ni cédées, sans l'agrément du conseil d'administration, ce qui rendrait impossible la main mise sur le journal par une individualité, un groupement d'intérêts ou un Parti.

“Il n'y a pas de gros actionnaires dont les intérêts puissent peser dans la balance de notre journal *Alger-Républicain* sera et restera la coopérative d'information de ses actionnaires”.

Ces diverses dispositions assurent aux souscripteurs d'*Alger-Républicain* la propriété réelle de leur journal, et leur donnent la certitude que sa ligne politique sera celle qu'ils désirent.

Par ailleurs, *Alger-Républicain* nous fournit quelques indications sur la situation financière au moment du lancement (*Alger-Républicain* 6. 10.38).

Le quotidien des travailleurs est naturellement assez démuné d'argent sans avoir pour autant des dettes. “Tout son matériel lui appartient, les installations actuelles sont payées”.

Plus de 5000 actionnaires ont souscrit environ 5500 actions.

Sur 1.100.000 francs d'actions souscrites nous n'avons encaissé qu'environ 850.000 francs.

“Cela signifie que les actionnaires doivent encore nous adresser 250.000 francs.

“Le quotidien pense aussi à doubler le capital qui passera de 600.000 francs à 1.200.000 francs bien qu'il n'ait que quelques centaines d'abonnés”.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le quotidien lance une souscription fortement soutenue en vue de toucher de nouveaux abonnés.

D'autre part le premier numéro d'*Alger-Républicain* est très riche en indications sur la vie même du journal. La composition du conseil d'administration et du conseil consultatif nous est fournie intégralement. Il en est de même pour la composition du comité de direction politique.

Le Conseil d'administration est composé de 24 membres dont 3 Algériens (musulmans) seulement. Sa composition par ordre de responsabilité est la suivante :

- Rouillaud Edouard : président
- Turki Abbas, Bloch Larroque Lucien, Colomb Eugène : vice-présidents.
- Coti Noël, Dalloni Marius, Dupressis-Kergomard Pierre, Escoute Charles, Falques Noël, Faure Jean Pierre : administrateurs-délégués.
- Goslan Elie, Lassalas Georges, Lechani Mohamed, Loufrani Marcel, Makaci Kaddour, Meunier Roger, Mimard Raymond, Muchielli Alexandre, Nisard Henri, Pestre René, Sansot Edouard : secrétaires du conseil.
- Scelles Jean, Schmitt Paul, Zevaco Jean.

Le conseil consultatif permanent est composé de deux membres seulement : Wacheux et Chevallier.

Enfin M.M. Rouillaud, Colomb, Dalloni, Escoute, Gozlan, Makaci, Muchelli, Pestre, Scelles, composent le comité de direction politique. Ils sont également administrateurs.

III – Un quotidien isolé dans la pléthore des journaux colonialistes.

Alger-Républicain tente de faire entendre un autre son de cloche (par rapport aux autres journaux colonialistes) sur la situation générale de l'Algérie et sur le projet Blum Violette. Analysant la position du journal pendant cette période, André Nouchi affirme qu'*Alger-Républicain* publie des reportages qui cherchent à montrer les autres aspects de cette Algérie coloniale, les abus des fonctionnaires locaux qui se conduisent comme des tyranneaux, les gabégies administratives la grande pitié des paysans algériens ou la dure vie des artisans et des ouvriers. Mais son tirage ne peut concurrencer celui des autres journaux et ses lecteurs ne constituent qu'une minorité de l'opinion européenne d'Algérie. La victoire du Front populaire lui donne plus d'assurance et l'amène à soutenir les projets du gouvernement mais sa position est celle d'isolé dans le pays aux mains des colons qui ne déguisent pas leurs sentiments et sont bien décidés à faire avorter le projet Blum-Violette" (2).

Le quotidien n'a pu résister à la tourmente de 1939 qui touche la presse française en général. Les principales causes de la suspension de parution furent entre autres : "les difficultés commerciales aggravées par le fait que le journal n'existait pas depuis longtemps, la confusion des esprits, et enfin l'hostilité des pouvoirs publics". Ainsi avec le numéro 387 du 28 octobre 1939 *Alger-Républicain* cesse de paraître.

Néanmoins, entre temps est né un quotidien intitulé le *Soir-Républicain*. Auparavant d'ailleurs, *Alger-Républicain* (15.9.1939) avait demandé à ses lecteurs de "lire tous les après-midi le *Soir-Républicain* qui donne une information complète sur les événements de la nuit et apporte les premières nouvelles de la journée. Le rédacteur en chef de ce nouveau quotidien est Albert CAMUS. *Le Soir-Républicain* est mis en vente à Alger et dans la banlieue".

A la disparition d'*Alger-Républicain*, le *Soir-Républicain* (28.10.1939) souligne que "les républicains d'Algérie n'auront pas appris sans tristesse la disparition momentanée d'*Alger-Républicain*. Mais cette amertume ne saurait nous faire oublier qu'*Alger-Républicain* avait une tâche à remplir et que, lui disparu, cette tâche demeure. Les droits de l'esprit libre, la volonté d'indépendance se payent toujours par quelques déboires. Mais ces mêmes déboires consacrent l'authenticité de ces aspirations. Ce que nos amis cherchaient dans *Alger-Républicain* n'a pas disparu. Nous le maintiendrons dans le *Soir-Républicain*.

Tous ceux qui parmi nous, croient que la liberté vaille encore d'être défendue doivent faire bloc autour de nous jusqu'au jour où *Alger-Républicain* renaîtra avec la paix, notre journal du soir défendra ce qui faisait notre raison de vivre et ce qui fait notre raison d'espérer : la dignité de l'esprit et l'indépendance des personnes.

(...) "*Le Soir-Républicain* n'est pas seulement le journal du soir le mieux informé. Il est aussi le plus clairvoyant. Au sein même de la guerre il ne dépend de personne.

"Que nos amis n'oublient pas ceci: qu'ils nous servent en le lisant. En nous aidant, ils prépareront la renaissance d'*Alger-Républicain* en même temps qu'ils fortifieront cette démocratie généreuse que nous espérons et sans laquelle nous ne saurons vivre. Ce monde nouveau dont parlait le dernier éditorial d'*Alger-Républicain* ce n'est pas seulement après la guerre qu'il faudra l'édifier.

"Mais c'est au cœur même de la tragédie européenne qu'il faut jeter ses bases et annoncer son rayonnement. C'est cette tâche que nous nous sommes assignés. Nous la poursuivons malgré tous les obstacles".

Le Soir-Républicain a vu la participation d'Albert Camus : "aux cotés de Pascal Pia il y jouera un rôle déterminant. Pendant un peu plus de deux ans, Camus aura lutté pour la survie de ce journal chaque jour menacé, pour l'émancipation politique et sociale pour la justice, pour l'Espagne républicaine aussi et enfin pour la "vraie paix" (3).

Le Soir-Républicain est définitivement suspendu en janvier 1940 par ordre du gouvernement général.

|

VI) *Alger-Républicain*, de nouveau porte parole des Républicains entre 1943 et 1946.

Après trois années de silence, *Alger-Républicain* reparait le 2 octobre 1943.

C'est une nouvelle occasion pour le quotidien de rappeler aux lecteurs que son "idéal, ses raisons d'être et de lutter n'ont pas changé".

En outre, il fait un bref rappel sur les circonstances de sa naissance, son sabotage et enfin sa résurrection. Nous pouvons lire notamment : "Quant arrive le 8 novembre, la Société *Alger-Républicain* se trouvait aux mains d'un "liquidateur" Paul Schmitt, ancien administrateur et l'un des principaux fondateurs du journal. Avec l'aide de ses collaborateurs il s'employa à préparer un nouveau lancement d'*Alger-Républicain*. Un groupe de résistants du mouvement "combat" avança alors les fonds nécessaires sous la forme d'un prêt consenti à la société *Alger-Républicain*.

Le journal est géré à partir de 1943 par un Comité comprenant aux côtés de Paul Schmitt, MM. René Capitant, Eugène Colomb, Victor Prouteau, Louis Sabatie, et Pierre Tabarot.

Alger-Républicain, nouvelle série a pour directeur Paul Schmitt et comme rédacteur en chef Michel Rouze. Il a choisi pour devise celle de la République : liberté, égalité, fraternité. Quant à son programme politique à l'égard de l'Algérie il est situé dans "le cadre de l'Union au sein de la démocratie française". C'est dans ce contexte que les "divers éléments de la population algérienne trouveront le chemin d'une collaboration fraternelle".

V) Alger-Républicain, quotidien "communiste" (1946/1955)

Très vite, des dissensions entre socialistes et communistes du Conseil d'administration provoquèrent l'élimination des socialistes. C'est grâce à son rédacteur en chef, Michel Rouze qu'*Alger-Républicain* allait glisser à gauche et finir par être acheté dans la 2ème moitié de 1946 par l'UFI, qui détenait les actions des journaux communistes en provinces (4).

Depuis cette main-mise des communistes sur le quotidien, ce dernier deviendra l'organe "officieux" du PCA. Nous sommes très loin de l'esprit et des précautions prises par ses fondateurs en 1938 pour éviter que des groupes de presse puissants contrôlent l'information.

A son retour en France (début 1948), Michel Rouze fut remplacé par des membres du P.C. d'abord par des envoyés du P.C.F. puis par une équipe "algérienne" Henri Alleg, Boualem Khalfa et Isaac Nahori" (5).

Henri Alleg est jeune membre du C.C. en 1947 et ancien responsable des jeunes communistes. Il souligne dans une interview (6) qu'il est arrivé en 1949 au journal, que ce dernier était assez ouvert, représentant une opinion très libérale. Il ajoute "du côté européen il y avait des socialistes, des chrétiens progressistes, et, de l'autre côté des nationalistes qui à l'époque disaient : "Les Européens ont leur place en Algérie".

De 1945 à 1950 *Alger-Républicain* changea souvent de directeur. A Paul Schmitt en 1945 succéda Abed Maylie en 1947, à ce dernier succéda Jean Maillet en 1948 enfin Charles Escure assura la direction en 1950 (7).

VI) Alger-Républicain lance ses premières souscriptions :

Alger-Républicain traverse en 1950, une mauvaise période financière. Cette crise a pour cause la répression judiciaire qui s'est abattue sur le journal en 1949. Le journal lance sur ses colonnes une souscription pour 3 millions de francs qui occupera la première page pendant plusieurs mois.

Faisant le bilan en fin d'année, la direction du journal fait savoir que la souscription a largement dépassé toutes les prévisions et ce "grâce aux amis lecteurs".

Le succès de la première souscription lancée par le quotidien encourage *Alger-Républicain* à lancer une nouvelle campagne pour "trouver 5000 lecteurs et développer la diffusion dans les entreprises".

En 1952 *Alger-Républicain* se heurte à un problème important, celui des locaux. *La Dépêche d'Algérie* cherche à réintégrer ses anciens locaux occupés après la libération par *Alger-Républicain*. *La Dépêche d'Algérie*, introduit un recours devant le Conseil d'Etat. Un vaste mouvement de solidarité se développe dans toute la presse de gauche (Liberté en particulier). Des souscriptions des télégrammes de soutien des pétitions viennent affirmer leur solidarité à *Alger-Républicain*. Le Conseil d'Etat se prononcera pour le maintien d'*Alger-Républicain* dans les locaux de la *Dépêche d'Algérie*.

L'année suivante, *Alger-Républicain* lance une campagne d'abonnements afin écrit-il de "sauver le journal".

La direction du journal va de plus en plus clarifier la ligne politique et expliciter le programme politique sur lequel elle se fonde pour définir l'orientation du quotidien.

Dans une série d'enquêtes intitulées "la Bourse aux mensonges" sur la presse algérienne, Nicolas Zannettaci nous fournit quelques précisions sur *Alger-Républicain*.

L'article intitulé "les actionnaires d'*Alger-Républicain*" est une vive polémique engagée avec deux quotidiens coloniaux : *l'Echo d'Alger* et *l'Echo d'Oran*. L'objet en est la liaison de la presse avec les intérêts coloniaux et l'indépendance, voire la liberté de la presse à l'égard de l'administration.

L'auteur démontre comment la presse d'Algérie est liée aux intérêts de la colonisation. Par contre *Alger-Républicain* se trouve dans une situation différente c'est-à-dire celle définie par ses fondateurs en 1938 : Le journal est lié uniquement aux "intérêts du peuple". *Alger-Républicain* (16.2.1953)..

Par ailleurs *Alger-Républicain* a toujours œuvré, et continue à œuvrer, à "l'union en Algérie des Européens et des Musulmans dans l'égalité des droits, seule base d'union réellement démocratique et solide: il y a toujours lutte pour l'unité ouvrière"

Le quotidien attachera de plus en plus une importance grandissante à l'unité et à la lutte des travailleurs. *Alger-Républicain* a toujours pris "position au cours des grèves pour les travailleurs. Grève des fonctionnaires, grève des dockers, grève des "banquiers", grève des gars du bâtiment ou des métallos, toujours *Alger-Républicain* a été au côté des travailleurs manuels ou de la fonction publique contre leurs exploités et le gouvernement et l'administration "patrons".

Ces positions sont dictées par l'intérêt du peuple qui veut la paix, l'union, la liberté, la satisfaction de ses revendications légitimes.

Les "bailleurs de fonds" du journal c'est le peuple "force qui nous permet de tenir, de vivre, de nous développer toujours plus, *Alger-Républicain* est en souscription permanente pour ainsi dire.

VII) Un quotidien d'opposition ouvert aux problèmes spécifiquement algériens.

Alger-Républicain quotidien français de gauche remporta un "franc succès". C'est une entreprise journalistique réussie dans les deux communautés (8).

Le journal se distingue par l'intérêt qu'il portait aux problèmes des Algériens (musulmans) selon la ligne politique des communistes d'Algérie. Il fit de "nombreuses enquêtes sur les scandales et les iniquités coloniales. Une chronique régulière du Moyen-Orient fut créée "innovation sans précédent dans la presse française du pays" (9).

Alger-Républicain rencontre une audience considérable : c'est le quotidien de langue française le plus lu dans la communauté algérienne (musulmane).

Alger-Républicain attaqua le capitalisme et le colonialisme français sans pour autant partager les vues des nationalistes algériens en particulier ceux de l'Organisation Spéciale (O.S.) qui préparait dans la clandestinité le déclenchement de la guerre de libération nationale.

"Le ton violent et direct de ses attaques convint à son public populaire et passionné" (10).

Il offrit l'asile de ses colonnes aux nationalistes quand leurs propres journaux tombèrent sous le coup de l'interdiction. Sa "Tribune libre" accueillit les opinions de Tewfik El-Madani, Cheikh Bachir El-Ibrahimi et de bien d'autres membres du MTLD.

Alger-Républicain, semble être apprécié par l'UDMA et MTLD essentiellement car c'est "un instrument qui leur permet de réagir immédiatement aux événements et leur assure l'accès à l'opinion européenne progressiste" (11).

Il y avait une "sorte de dépendance de facto des nationalistes vis à vis d'*Alger-Républicain* (12). Ainsi ces deux partis (UDMA-MTLD) vont participer activement à la souscription lancée en 1950 par le quotidien.

"Sans être un journal du P.C.A à proprement parler son influence y est déterminante cela est d'autant plus important à noter car *Alger-Républicain* était le seul quotidien progressiste de tout le pays-exception faite pour la presse nationaliste le reste reflétant des nuances de l'opinion colonialiste (13).

Le tirage global était de l'ordre de 25.000 exemplaires, chiffre important à l'échelle de l'Algérie (14). Zannettacci affirme en 1953 que le journal est lu par "50.000 familles en Algérie (15) tandis qu'Henri Alleg souligne" qu'un lecteur d'*Alger-Républicain* valait 10 lecteurs de l'*Echo d'Alger*. Les gars achetaient un journal pour tout un café maure. On estimait qu'un journal "faisait" 10 mains... On nous rendait quelquefois des journaux invendus, mais complètement usés. Il y avait le marchand de beignets qui le lisait, plus le cafetier, on recevait un journal marqué d'empreintes digitales de toutes sortes et c'était un "invendu"... Enfin, on était content quand même ! (16).

Lorsqu'éclate la guerre de libération nationale, *Alger-Républicain* se montre hostile aux mesures de répression du gouvernement ce qui lui valut de nombreuses saisies en 1954, 1955 et l'interdiction de paraître en septembre 1955 au même titre que l'organe officiel du P.C.A *liberté*.

VIII) La répression contre *Alger-Républicain* (17)

Après la 2ème guerre mondiale, *Alger-Républicain* au même titre que la presse

des partis nationalistes est soumis à une répression soutenue ayant pour objectif essentiel son épuisement financier et "rédactionnel".

A partir de 1949, le directeur gérant d'*Alger-Républicain* sera condamné à des amendes et à des peines de prison pour "fausses nouvelles", délit qui sera souvent utilisé contre la presse nationaliste afin de la réduire au silence.

L'ordonnance du 6 mai 1944 modifiant la loi de juillet 1881 qualifie le délit de fausse nouvelle en ces termes : "sera punie la publication, diffusion ou reproduction des nouvelles fausses, lorsque, faite de mauvaise foi elle aura troublé la paix publique ou aura été susceptible de la troubler".

Le 17 février 1949, le gérant d'*Alger-Républicain* est inculpé de délit de publication de fausses nouvelles parce que dans un article du 23 octobre 1948, son journal avait annoncé "que les CRS avaient sans sommations tiré sur les mineurs en grève à Saint-Etienne *Alger-Républicain* (17.2.1949).

L'Administration coloniale utilise souvent un autre délit pour museler la presse, il s'agit de la "diffamation et l'outrage envers les autorités". Aussi le 23 février 1949, le gérant d'*Alger-Républicain* et son éditorialiste Vernet répondent du délit d'atteinte à l'honneur et à la considération du gouverneur général pour avoir affirmé dans un article du 7 janvier 1949 que le gouverneur était responsable des assassinats commis à Deschmya (Haussonvilliers) à la veille des élections du 4 juin 1948. Le gérant du journal est condamné à 3 mois de prison et 300.000 francs d'amende (18) quelques jours plus tard ce même périodique doit répondre d'une inculpation d'outrage et de diffamation envers le sous préfet de Tizi-Ouzou (*Alger-Républicain* 4.3.49).

L'accusation pour délit ne suffit plus à l'Administration coloniale, cette dernière utilise le stratagème de la saisie. Henri Alleg affirme dans une interview (19) que les ennuis ont commencé avec "l'affaire de Tunisie"; Il déclare en substance : "Nous, nous exaltons le courage des maquisards tunisiens... De temps en temps ils saisissaient le journal. Alors, au début, je leur disais; "Dans ce numéro, qu'est-ce qui est saisissable ? "C'est cet article là", et on enlevait l'article. Le lendemain l'article était remplacé par un blanc. Puis on a remplacé cela par une formule qui a eu un grand succès, surtout parmi les Algériens. C'était : "*Alger-Républicain* dit la vérité, rien que la vérité mais ne peut pas dire toute la vérité". Les autorités se sont ensuite rendues compte que la censure ainsi pratiquée, faisait plus de mal que de bien.

A la question de savoir "jusqu'à quand la direction du journal a pu tenir face à la censure", Alleg souligne qu'un soir il reçoit un coup de téléphone qui le convoque à la Préfecture. Il affirme : "Si vous avez besoin de me voir, vous venez". Le type rappelle! "Mr le Préfet insiste : il va de l'intérêt de votre journal. Si vous voulez sortir demain..." C'était un argument de poids, alors j'y vais avec un copain. On me fait entrer. Ce n'était pas le Préfet, mais son directeur de cabinet qui me fit : "Voilà, j'ai quelque chose à vous dire de la part de Mr le Prefet. Est-ce que vous voulez que votre journal continue ? Alors, plus un mot sur la Tunisie, et bien sur pas un mot de notre entretien de ce soir. Qu'est-ce que vous en dites ? "Je n'ai rien à vous dire, vous le verrez bien ? Et je m'en vais. Dans la nuit, on tire un tract avec tout le contenu de la conversation les pressions etc... En fait, on avait signé l'arrêt de mort du journal".

Ainsi les numéros des 26 mai, 7,8,20, 23 juillet et 25 août 1954 sont saisis. Après le déclenchement de la guerre de libération nationale, *Alger-Républicain* est saisi à plusieurs reprises notamment en novembre 1954 et août 1955 ; “Le gouvernement ouvre la voie des mesures d’exception” affirme le quotidien *Alger-Républicain* 9.11.54).

Le journal est interdit en septembre 1955 après la dissolution du PCA (20). Le quotidien cesse donc de paraître en raison de la mise sous séquestre illégale “de tous les biens droits et intérêts du PCA” et de la Société d’impression et d’Edition de ce journal (21). A cet effet, Henri Alleg déclare dans une interview (22) “A ce moment là, moi, je n’étais pas sur place, je me trouvais à Paris, je suis rentré tout de suite à Alger. Les flics sont arrivés et ils ont présenté l’ordre interdisant toutes les organisations du Parti. Le commissaire a rajouté au crayon *Alger-Républicain* à la liste.

– “J’étais venu voir Guy Mollet de Paris et il m’avait reçu. Puis j’ai vu aussi Jaquet (ministre socialiste de l’information à l’époque), qui s’est foutu de moi. Il m’a dit : “Vous feriez notre politique, si on vous laissait reparaitre”?.

– “Je me suis battu pour la réparation du journal tout en étant semi-clandestin, jusqu’au moment où ils ont arrêté toute l’équipe d’*Alger-Républicain* sauf ceux qui étaient au maquis.

– “D’abord, on était payé avec un titre boulette 500 F, 1000 F, et ça a duré des années, et moi même qui était directeur du journal, je devais gagner 300 F de plus que le rédacteur de politique étrangère, pour bien marquer la hiérarchie”.

Par ailleurs, Jacques Duclos dans un discours en octobre 1955 nie la dépendance d’*Alger-Républicain* au PCA. Il déclare en substance “la répression gouvernementale s’est exercée aussi, contre le quotidien *Alger-Républicain*, le seul quotidien d’opposition d’Algérie, ne dépendant nullement du PCA. Jacques Duclos poursuit : “La parution de cet organe de presse a été interdite, illégalement et le directeur de l’information du gouvernement général, tout en convenant qu’aucune mesure administrative d’interdiction n’existait et ne pouvait exister a déclaré cyniquement : “Quelques que soient les bonnes raisons d’*Alger-Républicain* il ne paraîtra pas dût-il ne contenir que des pages de catéchismes et de psaumes”.

I

IX) Alger-Républicain après l’indépendance de l’Algérie (1962-1965).

Dès le 18 juillet 1962, *Alger-Républicain* reprenait sa parution jusqu’en 1965 avec un tirage qui se situe autour de 65.000 exemplaires. Dès le 5 juin 1965, la fusion d’*Alger-Républicain* avec *le Peuple* (organe en langue française) avait été décidée par le Parti du FLN dans “le souci d’assurer la parution d’un seul quotidien national capable de se hausser au rang des grands quotidiens internationaux” (23).

En fait, le changement politique intervenu le 19 juin 1965 précipita la disparition d’*Alger-Républicain*. Il naquit à la place de *le Peuple* et d’*Alger-Républicain* un quotidien national d’information en langue française intitulé *EL-Moudjahid*.

X) Caractéristiques du journal.

En 1943, le quotidien *Alger-Républicain* paraît sur 2 pages seulement dans un

format qui dépasse "le format ordinaire" (790x570 mm). Comme les autres périodiques de l'époque, *Alger-Républicain* sort parfois sur un format réduit (crise du papier).

Plusieurs rubriques alimentent ses pages : la 2^{ème} guerre mondiale occupe une place de choix, les nouvelles de France, et quelques informations de politique internationale.

Quelques colonnes sont réservées à la vie à Alger, aux informations locales (spectacles, loterie, avis de décès et sports).

A partir de 1945, le quotidien garde les mêmes rubriques, mais elles seront améliorées et de plus en plus étoffées. Aux côtés de ces anciennes rubriques, apparaît une rubrique consacrée uniquement à la vie syndicale.

Michel Rouze, rédacteur en chef tiendra régulièrement une chronique d'actualité politique en première page intitulée : "Tour d'horizon".

L'année suivante, le quotidien augmente le nombre de ses pages qui passe à 4 dans un "format ordinaire" (600x420 mm).

Une nette amélioration est apportée à la présentation des nouvelles et des titres. *Alger-Républicain* est suffisamment illustré (photographies et dessins). Aux rubriques initiales s'ajoutent celles consacrées à la "vie" à Alger-Ville, des nouvelles du monde du travail rubrique qui retrace journallement la lutte des syndicats en Algérie. De plus chaque mardi, une page sera consacrée aux syndicats et aux travailleurs (elle occupe la dernière page du journal).

La page est intitulée "le travailleur algérien" organe central des syndicats confédérés d'Algérie CGT. La page est consacrée "aux problèmes des travailleurs et de leur lutte contre le pouvoir. La lutte des dockers contre l'arbitraire et des autres ouvriers sont le principal contenu de cette page spéciale".

Les petites annonces font leur apparition en 1950, de même qu'une rubrique intitulée "A belles dents" semblable à celle de *Liberté* "Garagouss". L'auteur signale un fait politique ou un fait divers qui s'est produit en Algérie. La présentation est faite sous la forme d'une "histoire savoureuse" mais qui en fait est une critique déguisée de l'administration coloniale.

Le nombre de pages augmente au fur et à mesure que la "crise de papier diminue. *Alger-Républicain* paraîtra régulièrement sur 6 pages en moyenne et sera abondamment illustré.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

1) Collection d'Alger-Républicain (1938-1965) bibliothèque nationale. Versailles (Original). BN Paris (Microfilm).

2) Noushi André, la naissance du nationalisme algérien (1914-1954), Ed. de Minuit, 1962, Paris, 162 p.

3) Levi-Valensi Jacqueline et Abdou André, Cahiers d'Albert Camus, 3, Fragments d'un combat (1938-1940). Alger-Républicain. Le Soir Républicain. Gallimard, 1978, tome 1, 348 p.

4) Dunan Y, La vie politique à Alger en 1940-1944. Paris L.G.D.J.

5) Sivan Emmanuel, Communisme et nationalisme en Algérie (1920-1954), F.N.S.P. 1976, 262 p.

6) Harris André et de Sedouy Alain, Voyage à l'intérieur du P.C. Ed. du Seuil, 1974.

7) Chaouche Ramdane Zouhir, l'Algérie à travers la presse française et algérienne de gauche de 1945-1955, thèse de IIIème cycle en Sciences de l'information, Paris 2, 1979, 956 p.

8) Djebbar Abdelhamid, La question nationale et coloniale et le mouvement communiste. Le cas de l'Algérie. Le P.C.A. et le mouvement nationaliste de 1935 à 1956, thèse d'Etat en Sciences politiques, Grenoble, 1975.

9) Souriau Hoebrechts Christine, la presse maghrébinne évolution historique, situation en 1965. Organisation et problèmes actuels (Lybie, Tunisie, Algérie, Maroc). Thèse de IIIème cycle Paris. C.N.R.S. 1969, 352 p.

10) Collot Claude, le régime juridique de la presse musulmane en Algérie (1881-1962) in revue algérienne des sciences juridiques économiques et politiques, Vol. VI No 2, juin 1969, P.P. 343-405.

11) Annuaire de la presse et de la publicité, 1945.

TIRAGE DU QUOTIDIEN ALGER-REPUBLICAIN ENTRE 1943 ET 1955

Années	Nombre d'exemplaires 1943 à 1955
1943 à 1945	42.000 exemplaires
1946	25.000 exemplaires
1949	30.000 exemplaires
1950	32.000 exemplaires
1951	33.000 exemplaires
1952 à 1955	25.000 exemplaires

Sources :

- 1 – Annuaire de la Presse et de la Publicité 1945
- 2 – Souriau-Hoebrechts Christine, op.cit
- 3 – Sivan Emmanuel, op.cit
- 4 – Alger-Républicain du 16.2.53
- 5 – Harris André et Decedouy Alain, Voyage à l'intérieur du PCF.

NOTES

(1) Souriau Hoebrechts Christine, la presse maghrébine évolution historique, situation en 1965. Organisation et problèmes actuels (Lybie, Tunisie, Algérie, Maroc) Thèse de IIIème cycle, 1969, 352 p. l'auteur affirme que le capital de départ est de 300.000 francs tandis que le quotidien Alger-Républicain 6.10.1938 mentionne le chiffre de 600.000 francs comme capital initial.

(2) Noushi André, la naissance du nationalisme algérien (1914-1954), Ed. de Minuit, 1962, Paris, 162 p.

(3) Levi-Valensi Jacqueline et Abbou André, Cahiers d'Albert Camus, 3, Fragments d'un combat (1938-1940) Alger-Républicain, le Soir-Républicain, Gallimard, 1978, Tome 1, 348 p.

(4) Interview avec Rouze : Alger-Républicain, 25, 26.12.1949; Cf. Y. Dunan, op.cit, p. 297 et 298; Sivan Emmanuel op.cit p. 174.

(5) Sivan Emmanuel, op.cit p. 174 le directeur et le rédacteur en chef français, Charles Escure et Jean Papeau, ne furent envoyés de Paris que pour la période de rodage, comme il était coutume pour les journaux du P.C.F. en province. Alleg, le nouveau directeur avait été secrétaire de l'UJDA et secrétaire de la région algéroise, Khalfa, le rédacteur en chef avait été secrétaire de rédaction sous Rouze, tandis que Nahori, le principal éditorialiste vient de Liberté.

(6) Harris André et de Sedouy Alain op.cit pp. 90-110

(7) Charles Escure est mentionné pour la dernière fois dans Alger-Républicain du 19.10.1950.

(8) Sivan Emmanuel, op.cit, p. 174.

(9) Sivan Emmanuel ibid.

(10) Sivan Emmanuel op.cit, P. 174

(11) et (12) Sivan Emmanuel op.cit, son imprimerie moderne était aussi un atout à la fin de 1953, elle assurera la parution de l'Algérie-Libre (MTLD) qui connaissait des difficultés techniques.

(13) Djebbar Abdelhamid, op.cit

(14) Les journaux coloniaux tiraient de 15.000 à 20.000 exemplaires environ, à l'exception de l'Echo-d'Alger.

(15) Alger-Républicain "la bourse aux mensonges" 16.2.1953.

(16) Harris André et de Sedouy Alain, op.cit, P.P. 90-110.

(17) Paragraphe largement inspiré de l'étude de Collot Claude op.cit p.p. 343-405.

(18) République Algérienne 25.2.1949 et Alger-Républicain 4.3.1949. et 8.4.1949.

(19) Harris André et de Sedouy Alain, op.cit.

(20) J.O.A. 1955, P. 1926

(21) J.O.A. 1955, P. 2016

(22) Harris André et de Sedouy Alain, op.cit.

(23) Souriau-Hoebrechts Christine, op.cit